

COMMISSION D'ARBITRAGE

SAISON 2011-2012

1°) Renforcement du projet de la saison précédente afin que les arbitres puissent remplir leur quotas pour ne pas pénaliser les clubs ce qui je l'espère amplifiera le mouvement d'adhésion **Un nombre restreint d'arbitres a été sanctionné.** Il faut aussi savoir qu'un nombre important d'arbitres permet de faire tourner plus souvent les personnes et donne plus de liberté aux arbitres/joueurs ou entraîneurs sur les disponibilités.

2°) Un stage de formation d'arbitres est prévu sur 5 séances théoriques, plus une séance sur un match, et un examen blanc. (Début du stage mi-octobre)

Un stage de recyclage pour les anciens arbitres souhaitant revenir sur les terrains, associé à la traditionnelle préparation de début de saison aura lieu **les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2011** avec une présentation des nouvelles règles d'arbitrage.

Tous les arbitres du département seront convoqués :

- le samedi 17 septembre pour les arbitres nés en 1992 et avant
- le dimanche 18 septembre pour les arbitres nés en 1993, 1994, 1995 et 1996.

Les arbitres qui ne participeront pas à ce week-end (ou non validés sur les sessions proposées par la Ligue) ne seront pas réactivés dans Gest'hand et ne pourront plus arbitrer.

Je souhaite également convier à cette réunion tous les entraîneurs officiant sur les catégories arbitrées afin d'échanger sur divers points particuliers ayant posé des problèmes lors de la saison écoulée.

Continuation du suivi des sanctions sur les feuilles de matches sur toutes les catégories arbitrées.

3°) Consolidation du plan d'arbitrage qui semble convenir aux clubs et ce, dans les mêmes conditions.

| | |
|-------------------------------|---|
| <u>Arbitrage systématique</u> | : Seniors masculins pré régional. Seniors masculins excellence. |
| | : Seniors féminins pré régional. : Seniors féminins excellence. |
| | : -18 M délayage et Excellence. : -18 F délayage et excellence. |
| | : -16 M excellence. : -16 M Ligue Honneur. |
| | : -16 F Excellence : -16 F Ligue Excellence |

Arbitrage si possible : Seniors masculins honneur. (Selon disponibilité CDA et accord des clubs)

Arbitrage à la demande: -18 honneur et -16 Honneur. (Via les stagiaires Niveau 1)

4°) Demande aux clubs de revenir sur des horaires facilitant le fait d'être Joueur et Arbitre. En revenant sur des matches commençant à 18h30 et/ou 20h30/20h45 et même le dimanche, vous facilitez les désignations pour vos licenciés et vous faites peut être naître des vocations d'arbitre, tout du moins en département.

5°) Consolidation du remboursement modulable pour les arbitres ayant atteint le quota de douze arbitrages. Remboursement arbitrage en seniors nous nous alignons sur le tarif de la ligue soit: 33€, les jeunes restant à: 30€.

6°) Les désignations des arbitres se font uniquement par Internet via le Logiciel Gest'Hand, merci donc aux clubs **lors de la saisie des licences de bien vérifier les adresses courriel de leurs arbitres** et de bien les saisir. (Une erreur de virgule et la désignation n'arrive pas). Pour info une copie de la désignation est adressée automatiquement aux clubs d'appartenance, merci donc de vérifier auprès de vos arbitres si les désignations arrivent bien sur les premières dates de championnat et de nous avertir si ce n'est pas le cas.

7°) Amplification des sanctions pour les arbitres qui se désistent moins de 48h avant une rencontre, (généralement même 24h avant quand ce n'est pas le samedi midi) ces arbitres verront leurs quotas d'arbitrage amputés d'un match à chaque manquement ce qui malheureusement pénalisera les clubs dont ils dépendent. Les clubs seront bien entendus avertis par courrier (Pas de sanctions financières). Il convient également de prendre en compte le fait que tous les matches de jeunes doivent être arbitrés par des jeunes, sinon, **il n'y aura pas de saisie sur Gest'hand de l'arbitre ayant officié.**